

## 5<sup>ES</sup> RENDEZ-VOUS DE L'INTELLIGENCE LOCALE

### Quand les territoires s'approprient leur économie

Face à la crise économique et sociale induite par la mondialisation, comment les villes et leurs communautés parviennent-elles à développer de **nouveaux modèles d'activité et d'emploi non délocalisables**, fondés sur les ressources locales et les complémentarités des compétences territoriales ? **Les 5<sup>èmes</sup> Rendez-vous de l'intelligence locale de la Fédération des villes moyennes (FVM), ont fait le point mercredi 11 décembre et lancé le manifeste FVM : « quand les territoires s'approprient leur économie »**. En appui sur les expériences concrètes menées dans les villes moyennes et sur l'étude de l'institut CDC pour la recherche deux tables rondes ont étudié les enjeux, stratégies mises en œuvre et les conditions de réussite de l'économie de proximité et des circuits courts.

Christian Pierret, président de la FVM, a rappelé en introduction que « les circuits courts sont le contraire d'un repli autarcique. Ils proposent la valorisation des ressources locales pour assurer la compétitivité, la cohésion sociale et la transition énergétique des territoires pour mieux rebondir dans la compétition mondiale : une nouvelle économie d'innovation -technologique, économique mais aussi sociale- reposant sur les synergies et les échanges locaux, le développement territorial intégré ».

Eric Brac de la Perrière, DG d'Eco emballages, et Geraud Delorme, DG de Valorplast, ont rappelé le rôle essentiel joué par les collectivités pour mettre en œuvre le recyclage sur le territoire. Eco emballages, structure privée et décentralisée a ainsi « créé 28000 emplois en 20 ans et permis de porter à 67% le taux actuel des déchets recyclés, à 90 % sur le territoire national, en appui sur les relais locaux ».

Claude Barlier a rappelé comment le territoire de Saint-Dié-des-Vosges lui a apporté les ressources et relais locaux pour créer son pôle de recherche industrielle (innovation technologique 3D et formation), Virtureal, dont les performances lui assurent aujourd'hui un rayonnement international. « Les pouvoirs publics doivent faire plus et mieux avec moins d'argent public, faisons un choc de simplification, en réduisant les normes, les délais et les structures » a témoigné Pierre Mehaignerie, pour qui le développement territorial est fondé sur la simplification administrative, le dialogue direct avec les entreprises et leur valorisation sur le territoire.

A Plaine Commune, Philippe Mouchel directeur du développement de la communauté d'agglomération, mise sur la mise en relation des entreprises et des acheteurs locaux potentiels : « les rencontres organisées permettent aujourd'hui à ces entreprises de l'agglomération de connaître les besoins nécessaires à la construction du futur siège de grandes entreprises ».

Parmi les exemples cités, la diversité des modèles de réussite plaide clairement pour « la recherche de référentiels plutôt que de schémas référents strict », soulignent en contrepoint, Isabelle Laudier et Philippe Serizier de l'Institut CDC pour la Recherche qui confirment : « les circuits courts ne sont pas des circuits fermés, mais une approche articulant les échelles de développement, du local à l'international, avec une logique du long terme pour assurer le temps de la transition et assumer la rentabilité différée ».

En conclusion, Christian Pierret a rappelé « la nécessité de soutenir l'innovation locale pour faciliter la mise en réseau et appelé à revoir le code des marchés publics selon des critères de mieux disant territorial, social et environnemental ».

Eric Delzant, DATAR, a assuré en conclusion combien ces débats s'inscrivent dans la logique qui guide la création du Commissariat général à l'égalité des territoires qui succédera à la DATAR en 2014. « **Les villes moyennes jouent un rôle essentiel dans l'armature industrielle française... charnières entre l'échelle globale et l'échelle locale...** Nous n'envisageons plus de politique descendante, mais convergente pour les territoires : un nouveau mode de partenariat pour fonder une co-construction des politiques publiques. » Dans cette logique, il a annoncé la création d'un comité consultatif du futur CGET auquel la FVM sera appelée à siéger.

Le manifeste présenté par Christian Pierret, à l'issue des débats, et les propositions de la FVM pour valoriser les ressources locales est disponible sur : <http://www.villesmoyennes.asso.fr/rendez-vous-intelligence.php>

**Contact médias :** Echos de villes – Sophie Prévost – tél. : 01 42 21 12 18 – [sprevost@echosdevilles.com](mailto:sprevost@echosdevilles.com)

#### La FVM

Association présidée par Christian Pierret, ancien ministre, maire de Saint-Dié-des-Vosges, la Fédération des Villes Moyennes (FVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20.000 et 100.000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités qui intègrent une ville moyenne.

La FVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles urbains d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux, qui sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.

Organe de réflexion et de conseil, la FVM est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de décision, la FVM compte aujourd'hui 200 adhérents.

#### FVM

94 rue de Sèvres  
75007 Paris – France

#### Contact

Nicole Gibourdel, déléguée générale

T. 01 45 44 99 61 – Fax : 01 45 44 24 50  
[fvm@villesmoyennes.asso.fr](mailto:fvm@villesmoyennes.asso.fr)  
[www.villesmoyennes.asso.fr](http://www.villesmoyennes.asso.fr)